

**Patrimoine rural à l'abandon, que fait  
l'Etat jurassien ?**

Les voyageurs qui empruntent le tronçon Montfaucon – Le Bémont en train ou en voiture, auront pu constater l'état de délabrement avancé d'une magnifique ferme traditionnelle du hameau des Communances-Dessous, sur la commune du Bémont (située à proximité immédiate des voies CJ). Laisse à l'abandon par ses propriétaires depuis de nombreuses années, la bâtisse a les fenêtres cassées et la toiture est éventrée sur plusieurs mètres carrés, rendant chaque mois plus hypothétique la possibilité de sauver ne serait-ce que sa structure (cf photos jointes à ce texte).

A de nombreuses reprises ces dernières années, les autorités communales du Bémont ont été approchées par des particuliers choqués par la lente décrépitude de cette ferme. Certains ont proposé d'acquérir le bien afin de le sauver de la destruction. La commune a interpellé plusieurs fois les propriétaires. Ceux-ci n'ont jamais donné suite ; ils ont par contre formellement interdit à la commune de divulguer leur nom ! Voir un propriétaire laisser tomber en ruine un tel objet sans être nullement inquiété interpelle lorsque l'on sait les nombreuses prescriptions que doit respecter tout citoyen qui veut ... rénover son bien !

Cette situation n'est malheureusement pas unique ; d'autres fermes historiques faisant partie intégrante du paysage franc-montagnard sont menacées.

**Aussi, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :**

1. **Le Gouvernement a-t-il connaissance de la situation évoquée dans cette intervention ? Partage-t-il les préoccupations de son auteur ?**
2. **De quels moyens disposent l'Etat jurassien, respectivement les communes, pour éviter que des propriétaires laissent tomber en ruine des bâtiments historiques tels que celui-ci ?**
3. **L'Etat peut-il, dans certains cas extrêmes, obliger un propriétaire à vendre un bien dont il ne peut/veut assurer la sauvegarde ?**
4. **A-t-il entrepris des démarches de ce type pour sauver des biens historiques de la destruction ?**
5. **Existe-t-il un inventaire du patrimoine historique en danger ?**

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Décomul ; le 29 mars 2017

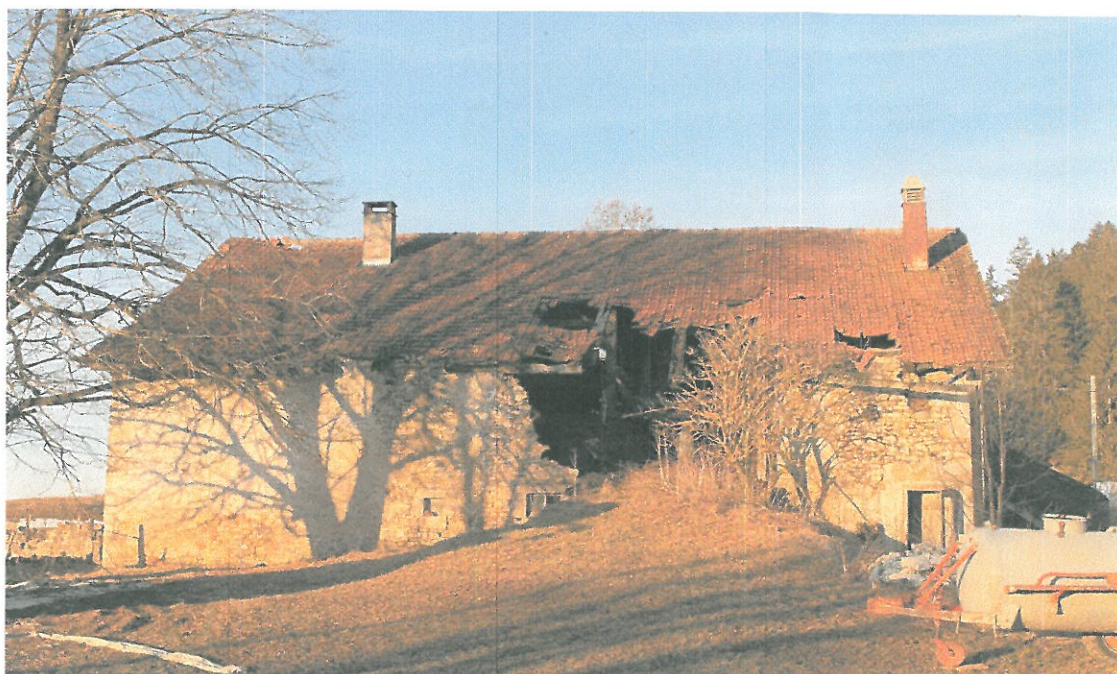
Ivan Godat

Vue de la façade sud



23.02.2017, IG

Vue de la façade est



23.02.2017, IG